

RÈGLEMENT DU CHALLENGE DÉPARTEMENTAL DE VOILE LÉGÈRE DE L'HÉRAULT ET DU GARD

SAISON SPORTIVE 2025 / 2026

OPTIMIST- PLANCHE À VOILE- CATAMARAN



Étape 1 : Dimanche 12 Octobre 2025 Port Camargue (Tous supports)

Étape 2 : Dimanche 23 Novembre 2025 Sète côté étang (Tous supports)

Étape 3 : Dimanche 22 OU 29 Mars 2026 à Sète (Tous supports)

Étape 4 : Dimanche 12 Avril 2026 au Salagou (Tous supports)

Étape 5 : Dimanche 10 Mai 2026 à Mèze (Tous supports)

Étape 6 : Dimanche 14 Juin 2026 à Balaruc (Tous supports)

Table des matières

| | | |
|-----|---|----|
| 1 | Les objectifs du challenge départemental voile légère :..... | 3 |
| 2 | Les partenaires institutionnels / aide financière du CDV34 :..... | 3 |
| 3 | Règles générales du challenge : | 3 |
| 3.1 | Organisation :..... | 3 |
| 3.2 | Inscriptions : | 4 |
| 3.3 | Classements :..... | 4 |
| 4 | Le rond initiation en Optimist et planche à voile | 5 |
| 5 | Le rond départemental en Optimist, planche à voile et catamaran) | 6 |
| 6 | Les parcours | 7 |
| 6.1 | Rond initiation | 7 |
| 6.2 | Rond départemental..... | 8 |
| 7 | Tableau des médailles | 9 |
| 8 | Déclaration FFV et organisation de Score | 10 |
| 8.1 | Pour la déclaration de la régata au calendrier fédéral, voici les éléments à déclarer obligatoirement :..... | 10 |
| 8.2 | Gestion dans FREG ou Score : FREG..... | 10 |
| 9 | Rappels au club organisateur | 10 |
| 9.1 | Le matériel..... | 10 |
| 9.2 | Les entraîneurs | 10 |

1 Les objectifs du challenge départemental voile légère :

- Développer l'accès à la régates.
- Rassembler les écoles de sport des clubs du 34 et du 30, pour une saison sportive de septembre à juin sur divers lieux, autour d'un challenge de six rencontres, si possible, en Optimist, planche à voile et catamaran.
- Proclamer des championnes et champions départementaux pour chaque support à l'issue de la finale (dernière rencontre de la saison). Un minimum de deux rencontres est obligatoire pour valider ces titres.
- Préparer et faciliter le passage au niveau régional (ligue).

2 Les partenaires institutionnels / aide financière du CDV34 :

- Le Comité Départemental de Voile de l'Hérault "CDV34" avec la contribution du Comité Départemental de Voile du Gard "CDV30".
- Hérault-Sport.
- L'ANS.
- Les clubs et écoles de voile.
- Une aide financière aux clubs organisateurs des étapes (sauf pour l'étape 1) est accordée par le CDV 34 à hauteur de 300 € par support (Optimist, planche à voile, catamaran), à condition que le cahier des charges mis à disposition par le CDV34 soit respecté (Rubrique "j'organise une régates" (voir le site du CDV34 : <https://www.comite-voile34.fr/voile34/>). Cette aide est subordonnée aux aides consenties par Hérault-Sport dans le cadre du dispositif dit de « co-production » et au soutien de l'ANS.

Cette aide sera reversée aux clubs de l'Hérault uniquement sur présentation des factures des frais engagés pour l'organisation de l'étape et du retour d'un fichier photos de la régates (sur l'eau et podiums). Les factures doivent être adressées au secrétariat du CDV 34 accompagnées d'une demande de remboursement de 300 euros par support dans les plus brefs délais après chaque organisation : comite.voile.34@gmail.com

3 Règles générales du challenge :

3.1 Organisation :

3.1.1 Validation de l'étape :

- Chaque régates départementale (ou étape) se déroule sur une journée fixée par le CDV34, et doit comporter au moins 1 course pour être validée. Aucun départ ne sera lancé après 16h.
- L'annulation d'une régates doit être décidée au plus tard le samedi pour que les clubs informent chaque coureur.
- Les régates se courent sous les R.I.R. (Règles d'Introduction à la Régates), pour le rond départemental.
- L'arbitrage est direct et assuré par les entraîneurs de chaque club (pénalité : 1 tour). La sécurité est assurée par les entraîneurs. Attention : 1 entraîneur pour 10 concurrents. Chaque concurrent doit avoir un entraîneur référent.

- Un entraîneur départemental est mis à la disposition des clubs. Il sera en priorité sur le rond départemental. Son rôle est d'aider les clubs à s'organiser, mais pas les remplacer.

3.1.2 Aides entre clubs :

- Le prêt de matériel entre club est possible. Si besoin, l'entraîneur doit se manifester au plus tôt auprès du club organisateur. A la charge de chacun de rendre le matériel en l'état à la fin de l'étape.
- Aucune assurance ne sera prise par le CDV34 pour les prêts de matériel, celle-ci reste à la charge des clubs.

3.1.3 Validation du challenge départemental :

- L'avis de course et la feuille d'inscription sont uniques pour l'ensemble de la saison et sont dématérialisés.
- 2 étapes doivent être courues pour valider le challenge départemental.

3.1.4 Identification des coureurs :

Chaque concurrent portera un dossard (uniquement le barreur en catamaran).

- Sur le rond initiation : pour les Optimist et planche à voile, couleur **jaune fluo** taille junior, série de 1 à 50 et taille adulte série de 101 à 130.
- Sur le rond départemental :
 - Pour les Optimist, planche à voile et catamaran, couleur **verte fluo** taille junior série de 51 à 100 et taille adulte série de 131 à 160.
 - Pour les invités couleur **orange fluo** taille junior série de 161 à 180 et taille adulte série de 181 à 200.

3.2 Inscriptions :

Les inscriptions se font en ligne sur le site CDV 34 :

<https://www.comite-voile34.fr> ou https://jrcorp.pcscloud.net/CDV34_vl

Les coureurs et entraîneurs doivent créer leur compte lors de leur première régata. Puis le coureur doit faire une demande de participation avant le mercredi précédant la régata avec un paiement en ligne, son entraîneur validera son inscription.

Au plus tard Le mercredi précédent chaque étape, les entraîneurs valident leurs coureurs.

Frais d'inscriptions : 15€ par coureur si préinscrit avant le mercredi précédant la régata.

Si un coureur n'est pas préinscrit par son club avant le mercredi et s'inscrit le jour même les frais d'inscription seront majorés de 5€ (20 €). Attention : inscription numérique obligatoire.

3.3 Classements :

- Classement d'une étape
Système de classement à minima (1^{er}=1 point ; 2nd= 2 points...)
À partir de 4 courses validées, le plus mauvais résultat de chaque concurrent est retiré.
Tous les classements doivent être faits selon le schéma suivant :
ROND INITIATION, groupes Optimist et PAV :
 - Classe initiation => Filles OPTI
 - Classe initiation => Garçons OPTI
 - Classe initiation => Filles PAV
 - Classe initiation => Garçons PAV
- ROND DEPARTEMENTAL, groupe Optimist :
 - Classe Benjamins OPTI
 - Classe Minimes OPTI

- Classe Invités OPTI
- ROND DEPARTEMENTAL, groupe PAV :
 - Classe Minimes PAV
 - Classe Espoirs PAV
 - Classe Invités PAV
- ROND DEPARTEMENTAL, groupe Catamaran :
 - Classe Minimes CATA
 - Classe Espoirs CATA.
 - Classe Invités CATA
- IMPORTANT :
 - Pour tous les ronds départementaux, les filles seront classées par extraction du classement général sans recalcul des points.
 - Pour les catamarans, c'est l'équipier le plus âgé qui détermine la classe d'inscription (si un équipier minime court avec un équipier espoir => inscription obligatoire en Classe Espoirs CATA !).

3.3.1 Remise de prix

Voir le tableau des médailles en annexe.

N.B. : Chaque club organisateur d'une étape à la liberté de récompenser qui il souhaite, en fonction d'autres critères d'encouragements.

3.3.2 Classement du challenge départemental

Pour le classement final, les points obtenus à chaque étape sont additionnés. Les absents à une étape prennent les points du dernier de sa catégorie de l'étape + 2 points.

À partir de 5 étapes du championnat départemental courues, le plus mauvais résultat d'une étape pour chaque coureur sera retiré.

Pour la saison suivante, les 3 premiers garçons et les 3 premières filles du challenge départemental de chaque support et catégorie seront obligatoirement engagés :

- Pour les initiations => sur le rond départemental.
- Pour le niveau départemental => sur le challenge de ligue de l'année suivante (cependant sur demande motivée à la commission voile légère, une exception pourra être accordée).

NB : Si des coureurs issus des 3 premiers ne souhaitent pas courir en niveau ligue, ils ont uniquement la possibilité de régater sur le prochain challenge départemental dans le groupe des invités.

3.3.3 prix du 1^{er} club de l'Hérault

À l'étape finale, le club qui aura amené le plus de coureurs sur le challenge départemental en cumulant toutes les étapes, recevra le prix du 1^{er} club héraultais.

Ce trophée sera remis en jeu chaque année. Le club qui le remporte ajoutera une plaque à son sigle et avec l'année sur ce trophée.

4 Le rond initiation en Optimist et planche à voile

C'est un rond réservé aux débutants en régates. Il n'y a pas de catégories d'âge. Le parcours est du type triangle aplati (voir pages "parcours"). Il doit privilégier le nombre de courses plutôt que la longueur du parcours. Si un parcours différent est proposé par un club organisateur, celui doit

être porté à la connaissance des autres clubs au moins 3 semaines avant la date de la compétition.

Procédure de départ : 3 minutes (voir pages "parcours") adaptée pour ce niveau.

Pénalités : Aucune

Une aide peut être apportée aux derniers de la flotte s'ils ont des difficultés à réaliser leur parcours.

Matériel OPTIMIST : bateaux de type école ; une voile à fourreau non lattée à chute négative ou une voile tempête selon le vent (au choix de l'entraîneur).

Matériel PAV : planche école à dérive (type Bic 293) avec une surface de voile de 4,5m² maximum.

5 Le rond départemental en Optimist, planche à voile et catamaran

Ce rond concerne les coureurs capables de remonter au vent. L'objectif est de se préparer pour le niveau régional (Ligue). Les coureurs ayant participé (quel que soit le support) à plus de 3 régates de niveau ligue, ou 1 inter ligue (en arrivant dans les 75%) peuvent régater sur ce rond mais dans le groupe invité. Pour ce groupe un classement pour chaque support sera établi en scratch, sans catégorie d'âge et de sexe.

Le parcours : de type trapèze (voir pages "parcours").

Si un parcours différent est proposé par un club organisateur, celui doit être porté à la connaissance des autres clubs au moins 3 semaines avant la date de la compétition.

Procédure de départ : 5min (voir pages "parcours").

Arbitrage : Les règles à appliquer sont les RIR, un arbitrage direct est réalisé par les entraîneurs présents sur le rond, la pénalité est de 1 tour (1 tour) à réaliser le plus rapidement possible sans gêner les autres.

Sur les 3 régates du printemps une invitation à participer à la régata de ligue (qui suit) sera proposée aux 3 premiers de chaque série. Les frais d'inscription seront offerts par le CDV34.

Matériel OPTIMIST : Tout type de coque ; Voile lattée.

Matériel PAV : Planche à dérive type BIC 293. Surface maximale autorisée : Minimales => 6,8 m² ; Espoirs => 7,8m².

Matériel CATAMARAN : Catamaran 13 à 14 pieds : équipage minime (12-14 ans). Catamaran 15 à 16 pieds : équipage espoir (14-18 ans).

Les catamarans courent en temps compensé selon la table du rating ISAF. Les départs et les parcours seront communs à toutes les séries de catamaran.

Des bateaux seront mis à disposition par le club organisateur qui pourra s'entendre avec les clubs voisins pour compléter sa flotte.

6 Les parcours

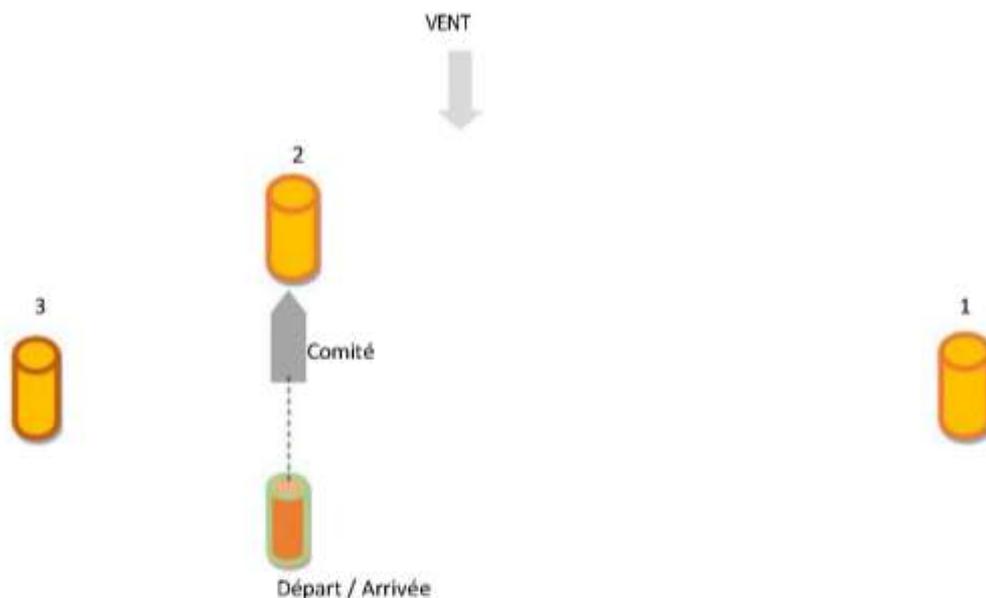
6.1 Rond initiation

Le plus proche du bord si possible (visible des parents)

Ligne de départ décalé pour lisser la flotte le plus possible

Un bateau montre le parcours devant la flotte

Départ -> 1 -> 2 -> 3 -> Arrivée (deux tours peuvent être envisagés en cas de manque de place)



PROCÉDURE DE DÉPART

3 minutes avant le départ : pavillon de série OPTI ou PAV levé

2 minutes avant le départ : pavillon rouge levé

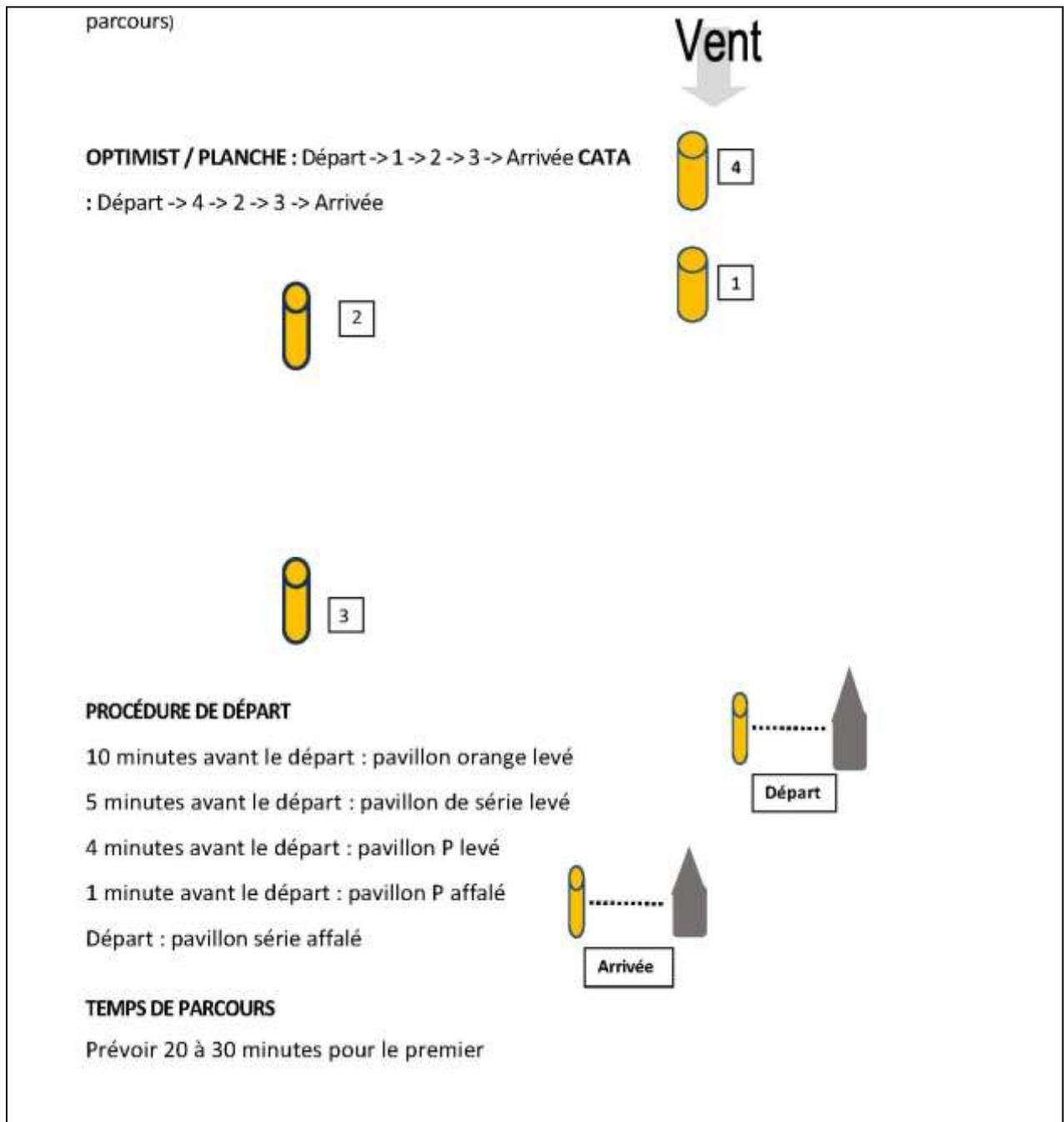
1 minute avant le départ : pavillon vert levé, rouge affalé

Départ : vert et série affalés

TEMPS DE PARCOURS

Prévoir 10 à 20 minutes pour le premier.

6.2 Rond départemental



7 Tableau des médailles

Une médaille doit être remise pour chaque groupe. Pour les groupes invités, le club organisateur est libre de choisir ou non une récompense. D'autres prix, comme le ou la plus jeune, ou des groupes n'apparaissant pas dans ce classement (ex : PAV benjamin) peuvent être distribués.

| ROND INITIATION | | | | | | |
|-----------------|-----------------|---|---|----------------|---|---|
| GROUPES | OPTIMIST GARCON | | | OPTIMIST FILLE | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |
| GROUPES | PAV GARCON | | | PAV FILLE | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |

| ROND DEPARTEMENTAL | | | | | | |
|--------------------|--------------------------|---|---|--------------------------|---|---|
| GROUPES | OPTIMIST BENJAMIN GARCON | | | OPTIMIST BENJAMINE FILLE | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |
| GROUPES | OPTIMIST MINIME GARCON | | | OPTIMIST MINIME FILLE | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |
| GROUPES | OPTIMIST INVITE GARCON | | | OPTIMIST INVITE FILLE | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |
| GROUPES | PAV MINIME GARCON | | | PAV MINIME FILLE | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |
| GROUPES | PAV ESPOIR GARCON | | | PAV ESPOIR FILLE | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |
| GROUPES | PAV INVITE GARCON | | | PAV INVITE FILLE | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | 1 | 2 | 3 |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |
| GROUPES | CATA MINIME | | | | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | | | |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |
| GROUPES | CATA ESPOIR | | | | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | | | |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |
| GROUPES | CATA INVITE | | | | | |
| PLACE | 1 | 2 | 3 | | | |
| NOM | | | | | | |
| PRENOM | | | | | | |

8 Déclaration FFV et organisation de Score

8.1 Pour la déclaration de la régata au calendrier fédéral, voici les éléments à déclarer obligatoirement :

- **grade 5B.**
- Pour la pratique dériveur, il faut déclarer deux bateaux distincts :
 - **-FCDS** (Flotte Collective Dériveur Solitaire) pour le rond Optimist Initiation;
 - **-OPTI** pour le rond Optimist Départemental.
- Pour la pratique windsurf, il faut également déclarer deux bateaux :
 - **-FCW** (Flotte Collective Windsurf) pour le rond Planche à Voile Initiation;
 - **-B293** pour le rond Planche à Voile départemental.
- Pour la pratique multicoques de sport, un seul bateau à déclarer :
-INC (Inter série Catamaran TEMPS COMPENSE).

8.2 Gestion dans FREG ou Score : FREG reste encore utilisable en 2026 mais sans MAJ, Score doit être privilégié. Un fichier CSV importable dans FREG ou Score sera envoyé automatiquement à chaque club organisateur le vendredi matin précédant la régata. L'importation du fichier doit créer automatiquement les groupes comme ci-dessous
En Optimist :

- FCDS : IOP = Initiation Optimist
- OPTI :
 - OPB- Optimist Benjamin
 - OPM- Optimist Minime
 - OPI- Optimist Invité

En PAV :

- FCW : IPV = Initiation Planche à Voile
- B293
 - PVM = PAV Minime
 - PVE = PAV Espoir
 - PVI = PAV Invité
- En Multicoques de sport = INC
 - CAM = Catamaran Minime
 - CAE = Catamaran Espoir
 - CAI = Catamaran Invité

Regrouper et distribuer les dossards par club en fonction du fichier CSV.

9 Rappels au club organisateur

9.1 Le matériel

Le club organisateur doit mettre à disposition :

- Une flotte de catamaran
- Une flotte d'Optimist initiation au moins coque et appendice.
- Un bateau à moteur pour l'entraîneur départemental
- Une demande de prêt de matériel devra être effectuée auprès du club organisateur par chaque club le plutôt possible (surtout pour les catamarans).

9.2 Les entraîneurs

Un panier repas doit être fourni à chaque entraîneur.